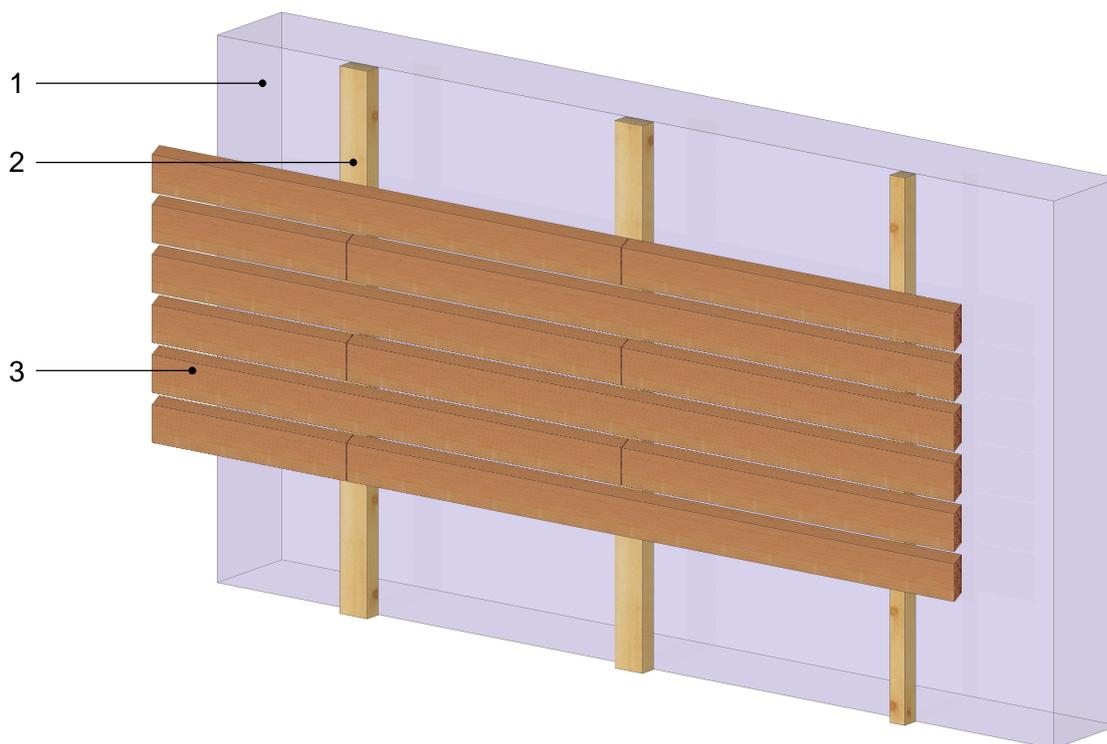


## BARDAGES EN LAMES : lames à claire-voie - pose horizontale

Epaisseur mini selon NF DTU 41.2 - hors exigences feu façade

Partie courante



### DESCRIPTION DES COMPOSANTS DU SYSTEME DE BARDAGE BOIS EN LAME A POSE A CLAIRE-VOIE EN POSE HORIZONTALE CONFORME AU NF DTU 41.2

**1 - Paroi support :** Paroi béton, maçonnerie ou paroi à base de bois (FOB, COB, CLT...).

**ALERTE:** Dans le cas d'une pose sur paroi à base de bois, le film pare-pluie, mis en oeuvre entre le support et le tasseau, devra être compatible 5000h UV.

**2 - Tasseaux bois support de bardage :** Posés au droit des montants d'une paroi (FOB, COB) en ossature bois ou sur tout autre paroi support à entraxe inférieur ou égal à 650 mm - largeur vue minimale de 60 mm pour répondre aux exigences des doubles fixations des joints de lames - Compatibles classe d'emploi 3.2 - Fixation des tasseaux par pointes, vis, agrafes, et chevilles selon nature du support.

**3 - Bardage bois en lames à pose à claire-voie en pose horizontale :** Epaisseur minimale de 21 mm - Largeur de vide (joints) de 10 mm maximum en projection horizontale - Hauteur d'ouvrage limité à 6 m ou, du côté pignon, à R+1 augmenté du complément du pignon - Compatibilités avec la classe d'emploi (3.2)\* selon la nature des sollicitations en présence avec un chanfrein de pente  $\geq 30^\circ$  - Possibilité de mise en oeuvre d'un système de finition approprié - Fixation des lames de bardages par pointes inox (annelées, crantées ou torsadées) ou vis inox.

\* La sollicitation en classe d'emploi 4 est à éviter.

20/11/2020

BCVHZ00-01

Axonométrie

Ech -

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

[www.catalogue-bois-construction.fr](http://www.catalogue-bois-construction.fr)

